



SARAN le 18 Avril 2018

FEU DE CELLULE

Ce matin à 1h05, la Personne Détenue L. appelle à l'aide car elle a incendié sa cellule.

En effet cette PD a mis le feu dans sa cellule et prévient les collègues du service de nuit via l'interphonie d'urgence.

A 1h15, le gradé de nuit accompagné d'agents, constate une légère fumée au plafond du rez de chaussée du Bâtiment de Détention.

Après contrôle de l'œilleton de la cellule, le gradé constate qu'il n'y a pas de flamme mais des scintillements et une épaisse fumée. Il entend crier **L'INCENDIAIRE** de venir le chercher.

SURVEILLANTS/POMPIERS

Dans notre métier, il faut savoir s'adapter et nos collègues l'ont très bien fait comme d'habitude.

Après s'être équipés des tenues ARI, ils sont entrés dans la cellule afin d'en extraire la Personne Détenue L, mais au vue de l'épaisse fumée présente dans la cellule, ils sont obligés d'avancer à l'aveugle. Ils la trouveront prostrée dans la douche.

A l'arrivée des **VRAIS** Pompiers, les professionnels du feu ont pris la relève des collègues **SURVEILLANTS/POMPIERS** pour la gestion de la cellule, de la coursive enfumée ainsi que de l'incendiaire.

Une extraction médicale est organisée et quitte l'établissement à 2h50. Une fois les fumées évacuées, un contrôle œilleton a été effectué afin de contrôler l'état de santé des autres personnes détenues de la coursive.

LE SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIERE félicite comme à son habitude, le professionnalisme des agents.

LE SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIERE exige que les agents soit félicités à la hauteur de leur acte.

LE SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIERE apporte tout son soutien aux collègues du service de nuit, et à l'équipe partie en extraction et revenue à 8h de l'hôpital.

Le Bureau Local